

AIDE MUNICIPALE À LA LICENCE OU SPORTIVE

**40 € POUR LA LICENCE OU ADHÉSION
SPORTIVE !**



Pour encourager les jeunes au sport, la ville de Chantonnay attribue une aide municipale à la licence ou adhésion sportive.

Tous les enfants âgés de 6 à 12 ans inclus et à toutes les personnes en situation de handicap et sans limite d'âge domiciliés à Chantonnay peuvent prétendre à cette aide une seule fois (non renouvelable).

Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ **85 110 Chantonnay**

Pour les mineurs uniquement - Coordonnées du représentant légal

Nom et prénom : _____ Mail : _____@_____

Téléphone : _____

Cadre réservé à l'association sportive

Je soussigné(e) Responsable du club de : _____ atteste que Monsieur ou Madame (*Nom et prénom*) _____ s'est acquitté(e) d'une licence ou d'une adhésion au club pour la saison _____.

Fait à Chantonnay, le : _____

Signature du Responsable et Cachet du Club

*Signature de l'adhérent
et représentant légal*

Pour en savoir plus

Service Sport - Mairie de Chantonnay - Tél.02 51 94 49 16 - Mail: sport@ville-chantonnay.fr

**Modalités d'attribution sur chantonnay.fr - Rubriques Grandir et Solidarité*

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES